****

**Stratégie de programme de CARE 2020 :**

**Les indicateurs pour mesurer les résultats et le changement**

Ce document présente les indicateurs permettant de mesurer les résultats et le changement de CARE conformément à la Stratégie de programme de CARE 2020. Nous sommes déterminés à réaliser l’impact suivant :

***D’ici 2020, CARE et nos partenaires appuieront 150 millions de personnes parmi les communautés les plus vulnérables et les plus marginalisées afin de surmonter la pauvreté et l’injustice sociale.***

Nous nous sommes aussi engagés à l’égard des résultats suivants d’ici 2020 :

* 20 millions de personnes touchées par des crises humanitaires reçoivent une aide humanitaire vitale de qualité.
* 100 millions de femmes et de filles exercent leurs droits à une santé sexuelle, reproductive et maternelle et à une vie à l’abri de la violence.
* 50 millions de personnes pauvres et vulnérables augmentent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, de même que leur résilience face au changement climatique.
* 30 millions de femmes ont un accès accru aux ressources économiques et les contrôlent davantage.

La Stratégie de programme indique également que CARE recourra à trois principales mesures pour réaliser ces résultats (l’action humanitaire, encourager un changement durable et des solutions innovantes et multiplier l’impact) et à trois éléments de « l’Approche de CARE » (l’égalité des genres et la parole accordée aux femmes, une gouvernance favorisant l’inclusion et la résilience), qui visent à remédier à ce que nous considérons comme les principales causes sous-jacentes de la pauvreté, à savoir l’inégalité des genres, la mauvaise gouvernance et le risque.

Une composante de base de notre capacité à mesurer les progrès en vue d’obtenir ces résultats est l’établissement d’un système de preuves mondial. Disposer d’un **ensemble d’indicateurs directeurs communs** et de paramètres applicables aux projets et aux programmes de CARE dans le monde entier nous permettra de collecter et de consolider un résultat et des données de l’impact qui seront cohérents et comparables, et de les analyser.

Les indicateurs ont été sélectionnés en tenant compte des **Objectifs de développement durable** (SDG) et de la faisabilité de la mesure. Ils ont été proposés et préparés par les équipes qui se penchent sur les résultats, les approches et les rôles, et ont été revus par l’Équipe des programmes de CARE International, avant d’être approuvés par le Comité des directeurs nationaux en mars 2016. Le système des indicateurs inclut :

* ***18 indicateurs du résultat ou de l’impact.*** Les projets et programmes doivent utiliser les indicateurs correspondant à leurs objectifs et à leurs buts.
* ***3 indicateurs pour les approches et 4 indicateurs pour les rôles.*** Les projets et programmes doivent utiliser ces indicateurs, le cas échéant.

Il est à noter que tous les indicateurs proposés seront ventilés principalement par sexe, âge, quintile de revenu et zone urbaine ou rurale (dans la mesure du possible et lorsqu’il existe déjà des données ventilées ou lorsqu’elles peuvent être recueillies). Ce point est très important pour indiquer les impacts sur des groupes ciblés, en particulier **les femmes et les filles**.

Même si la liste des indicateurs peut sembler longue, le système proposé représente une **nette amélioration** par rapport à la « situation actuelle ». Par exemple, au cours de l’exercice 2014, les projets ayant trait à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FNS) dans l’ensemble de CARE avaient fait appel à plus de 350 indicateurs différents. En utilisant moins d’indicateurs et ce de manière constante, CARE pourra partager l’histoire de son impact et de sa contribution visant à faire face à la pauvreté et à l’inégalité dans le monde entier.

**Qu’est-il attendu des membres de CARE International et des bureaux de pays ?**

Pour mesurer les progrès accomplis dans le cadre de la Stratégie de programme de CARE 2020, tous les membres de CI et tous les bureaux de pays doivent prendre les engagements suivants :

* Intégrer les indicateurs dans les propositions et les nouveaux contrats (de manière adéquate et pertinente) à partir du 1er juillet. Les projets contribuant à l’un des domaines de résultats globaux de la Stratégie de programme doivent intégrer au moins un indicateur de résultat pertinent. Tous les projets devront mesurer les indicateurs concernant l’approche et les rôles de CARE, dans la mesure où ils correspondent à leurs activités.
* Pour les projets, les programmes et les contrats qui existent déjà, vous devez estimer si des indicateurs pourraient être intégrés dans les plans de suivi et d’évaluation. Veuillez revoir ces plans à cet effet et intégrer des indicateurs dans la mesure du possible.
* Inclure les indicateurs proposés dans les prochaines évaluations (à partir de maintenant et chaque fois que c’est possible).

Quelques points importants à souligner concernant les **objectifs des résultats de CARE et leurs mesures**:

* Il est nécessaire de faire une distinction entre **l’impact et la portée**. Ces trois dernières années, nous avons collecté des données sur la portée par le biais du Système de rapports de l’impact et d’information pour les projets et programmes (PIIRS). Les personnes atteintes n’auront pas toutes fait l’expérience d’un profond impact. Les indicateurs proposés visent à obtenir des informations sur les résultats et les impacts qui nous donnent une idée précise, au delà de la portée, de la contribution de CARE dans la lutte contre la pauvreté et l’inégalité. Il est également très important de mieux comprendre l’interaction entre l’impact et la portée.
* Les résultats prévus sont **cumulatifs** (sur une période de 6 ans, du 1er juillet 2014 jusqu’au 30 juin 2020). Nous nous attendons à avoir produit un impact sur 150 millions de personnes d’ici 2020 et plus précisément, d’avoir réalisé des résultats spécifiques en matière de santé sexuelle, reproductive et maternelle (SRMH), et relatifs à une vie à l’abri de la violence, à l’autonomisation économique des femmes, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de même que la résilience face au changement climatique, et l’aide humanitaire.
* Les objectifs des résultats incluent notre travail avec les **partenaires** et par leur intermédiaire. CARE n’œuvre jamais seule et les résultats que nous recherchons découleront des résultats des actions avec les autres.
* Des **rapports de l’impact** annuels et approfondis nous donneront une analyse plus poussée des résultats. Cette année, nous terminerons et publieronsles rapports de l’impact relatif à l’aide humanitaire et à la SRMH et, pour 2017 et 2018, nous avons prévu de terminer les rapports de l’impact portant sur l’autonomisation économique des femmes, la FNS et la résilience face au changement climatique.
* Le PIIRS sera étendu de sorte que le processus de collecte de données de l’exercice 2016 puisse inclure un **module de l’impact** dans le but de collecter des informations auprès des programmes ayant effectué une évaluation au cours de l’exercice et qui auront pu obtenir des données des indicateurs prioritaires.

Veuillez contacter Sofia Sprechmann (sprechmann@careinternational.org) si vous avez des questions ou des commentaires à soumettre. Un immense merci pour votre soutien qui nous permet d’améliorer nos efforts de mesure de l’impact et de montrer nos contributions à la réduction de la pauvreté et de l’injustice sociale.

**Les indicateurs pour la Stratégie de programme de CARE 2020**

|  |
| --- |
| **Pauvreté et injustice sociale*** Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté (indicateur SDG 1.1.1)
* Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté (indicateur SDG 1.2.1)
* Pourcentage de la population vivant au sein de ménages disposant d’un accès aux services de base (indicateur SDG 1.4.1)
 |
| **Aide humanitaire*** Nombre et % de personnes affectées par des catastrophes/crises soutenues par CARE ou par son intermédiaire qui ont :
	+ Obtenu un refuge d’urgence et/ou récupéré un logement décent
	+ Eu accès à de l’eau potable et/ou des installations sanitaire adéquates et/ou des pratiques d’hygiène adéquates
	+ Obtenu des produits alimentaires en quantité et de qualité adéquates et/ou adopté des pratiques nutritionnelles adéquates
	+ Eu accès à au moins un service de santé sexuelle et reproductive (SRH) (en particulier les femmes et les adolescentes en âge de procréer)
	+ Récupéré des biens ménagers, des ressources et/ou des possibilités de revenu
* % de personnes affectées par des catastrophes/crises dans des régions d’intervention de CARE qui signalent leur satisfaction au regard de la pertinence, de la ponctualité et de la responsabilité des interventions humanitaires
 | **Santé sexuelle, reproductive et maternelle, et droits** * Demande satisfaite concernant les méthodes contraceptives modernes chez les femmes de 15 à 49 ans (indicateur SDG 3.7.1)
* Pourcentage de naissances assistées par du personnel de santé qualifié (indicateur SDG 3.1.2)
* Taux de naissance chez les adolescentes (ventilé par âge, 10 à 14 ans ; 15 à 19 ans) pour 1000 femmes dans chaque tranche d’âge (indicateur SDG 3.7.2). Indicateur supplétif : âge au premier accouchement.
* Pourcentage de femmes de 15 à 49 ans qui prennent leurs propres décisions informées en matière de relations sexuelles, d’usage de contraceptifs et de soins de santé reproductive (indicateur SDG 5.6.1)

**Le droit à une vie à l’abri de la violence*** % de personnes qui rejettent la violence dans le relations intimes
* % de femmes et filles ayant déjà eu des relations intimes et âgées de 15 ans ou plus, soumises à une violence physique, sexuelle ou psychologique de la part d’un partenaire intime actuel ou ancien, au cours des 12 derniers mois (indicateur SDG 5.2.1)
* % de femmes et filles âgées de 15 ans ou plus, soumises à la violence sexuelle de personnes autres qu’un partenaire intime au cours des 12 derniers mois (indicateur SDG 5.2.2)
 |
| **Sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience face au changement climatique** * Prévalence de la population victime d’une insécurité modérée ou sévère, selon l’Échelle des expériences de l’insécurité alimentaire (FIES) (indicateur SDG 2.1.2)
* Prévalence des troubles de croissance chez les filles et les garçons de moins de 5 ans (indicateur SDG 2.2.1)
* Nombre de personnes capables de renforcer la résilience face aux effets du changement climatique et la variabilité
 | **Autonomisation économique des femmes*** Nombre et % de femmes qui utilisent activement les services financiers (ventilé par services officiels et non officiels) (ayant un rapport avec l’indicateur SDG 8.10.2)
* % de femmes qui (signalent qu’elles) peuvent participer à égalité à la prise de décision financière du ménage
* Nombre et % de femmes participant à un syndicat, un groupe de femmes ou qui sont membres d’une coopérative grâce auxquels elles peuvent faire entendre leurs droits relatifs au travail
 |
| **Approche de CARE** * Nombre et % de personnes, quel que soit leur genre, qui ont participé positivement à des espaces de prise de décision officiels (organisés par le gouvernement) et non officiels (organisés par la société civile, le secteur privé)
* Nombre de politiques, lois, programmes publics et/ou budgets nouveaux ou amendés qui ont répondu aux droits, besoins ou demandes de personnes, quel que soit leur genre
* Nombre et % de personnes mettant en œuvre des pratiques ou des mesures qui réduisent la vulnérabilité et augmentent la résilience, ventilées par les activités liées au climat, économiques, sociales ou environnementales
 | **Rôles de CARE****Mesure humanitaire*** Nombre et % d’interventions humanitaires de CARE ayant respecté le marqueur des exigences en matière de genre

**Favoriser un changement durable et des solutions innovantes** * Nombre et % de projets et programmes qui ont développé des innovations pour lutter contre la pauvreté et l’inégalité

**Multiplier l’impact*** Nombre et % de projets et programmes qui ont influencé des changements de politique
* Nombre et % de projets et programmes qui ont eu des liens ou ont travaillé avec des alliances et des partenaires stratégiques pour faire des essais et passer à grande échelle des solutions efficaces
 |